

Note de conjoncture n°18

1^{er} trimestre 2025

1. En bref

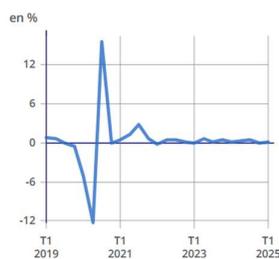
Derniers indicateurs conjoncturels :

- En avril 2025, les prix à la consommation augmentent de 0,8 % sur un an,
- En avril 2025, l'opinion des entrepreneurs de travaux publics sur leur activité prévue s'améliore légèrement,
- En avril 2025, le climat conjoncturel dans la promotion immobilière s'améliore mais reste dégradé,
- En avril 2025, le climat des affaires dans les services rebondit légèrement,
- En avril 2025, les industriels jugent que la demande a été plus dynamique au cours des trois derniers mois,
- En avril 2025, le climat des affaires dans l'industrie du bâtiment s'assombrit légèrement,
- Le PIB rebondit modérément au premier trimestre 2025 (+0,1 % après -0,1 %),
- La consommation des ménages en biens diminue fortement en mars 2025 (-1,0 %),
- En mars 2025, les prix de la production de l'industrie française baissent de 1,1 % sur un mois et de 0,3 % sur un an.

Indicateurs clés :

Croissance économique

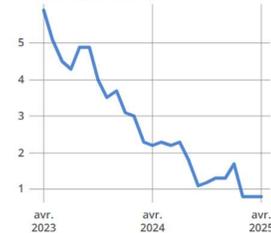
1er trim. 2025 : +0,1 %



Inflation

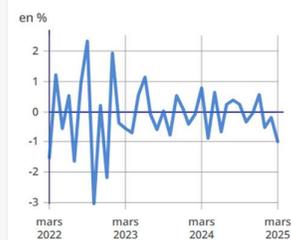
avril 2025 : +0,8 %

en % (glissement annuel)



Consommation des ménages en biens

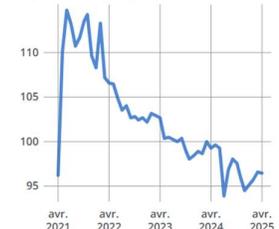
mars 2025 : -1,0 %



Climat des affaires

avril 2025 : 96

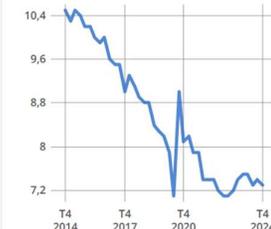
moyenne de longue période=100



Chômage y compris les DOM

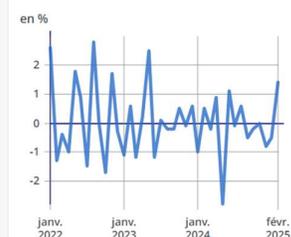
4e trim. 2024 : 7,3 %

en %



Production industrielle (manufacturière)

février 2025 : 1,4 %

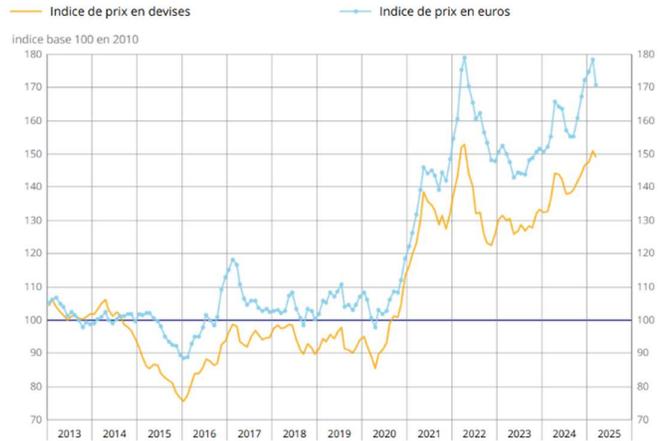


Mai 2025

Matières premières & Energie :

En mars 2025, le prix du pétrole en euros baisse de nouveau significativement (-7,0 % sur un mois après -5,4 % en février). Celui du gaz enregistre un net reflux (-16,9 % après +4,0 %), mais demeure en très forte hausse sur un an (+55,6 %). Les prix en euros des matières premières importées (hors énergie) se replient sur un mois (-4,4 % après +2,0 %), notamment sous l'effet de la nette appréciation de l'euro vis-à-vis du dollar ; sur un an, ils sont toutefois en hausse de 9,9 %.

Matières premières importées (ensemble, hors énergie)



Source : Insee.

Les prix en euros des matières premières industrielles se contractent sur un mois (-2,7 % après +3,5 %), mais augmentent de 10,0 % sur un an.

Du côté des matières premières stratégiques, le prix du cobalt s'envole (+38,9 % après -9,1 %), tandis que celui du lithium continue de baisser (-5,0 % après -1,0 %). Enfin, les prix des matières premières alimentaires se replient fortement sur un mois (-5,7 % après +0,9 %), mais demeurent en hausse de 9,9 % sur un an, tirés par la très forte augmentation des prix des denrées tropicales (+45,2 %).

Les prix en euros des matières premières industrielles se contractent

En mars 2025, les prix en euros des matières premières industrielles se replient (-2,7 % après +3,5 % en février). Sur un an, ils demeurent toutefois en hausse de 10,0 %.

Les prix des matières minérales se contractent (-2,8 % après +3,7 %), dans le sillage du fort repli de ceux des métaux ferreux (-6,8 % après +5,6 %) et, dans une moindre mesure, de ceux des métaux non ferreux (-1,4 % après +2,0 %) et des métaux précieux (-0,9 % après +5,8 %). Sur un an, les prix des matières minérales progressent de 11,3 %, tirés par la forte hausse des prix des métaux précieux (+35,9 %) et des métaux non ferreux (+14,2 %). À l'inverse, les prix des métaux ferreux reculent de 5,7 %.

Les prix des matières premières agro-industrielles repartent aussi à la baisse (-2,2 % après +2,4 %), du fait du reflux des prix de la pâte à papier (-7,0 % après +0,9 %), du caoutchouc naturel (-4,7 % après +3,1 %), des fibres textiles naturelles (-2,7 % après +0,2 %) et des bois sciés tropicaux (-0,8 % après +0,9 %). Les prix du cuir ralentissent (+0,2 % après +1,0 %) et ceux des bois sciés de conifères restent dynamiques (+4,9 % après +6,5 %). Sur un an, les prix des matières premières agro-industrielles sont en légère hausse (+2,5 %) : le prix du caoutchouc naturel est en forte augmentation (+21,6 %), tout comme celui des bois sciés de conifères (+13,4 %), tandis qu'au contraire, le prix des fibres textiles naturelles chute (-13,9 %).

Mai 2025

2. Statistiques du Ministère de la Transition Ecologique

Derniers chiffres :

- + 6,9 % hausse des autorisations à la construction en mars 2025,
- 60,7 % taux d'indépendance énergétique de la France en 2024,
- 294 000 personnes exercent un métier vert en France en 2022,
- 14 300 passagers-km par hab., un usage plus intensif du transport terrestre en France que dans la moyenne de l'UE,
- - 31 % baisse des émissions de gaz à effet de serre en France entre 1990 et 2023.

Construction de logements - Résultats à fin mars 2025

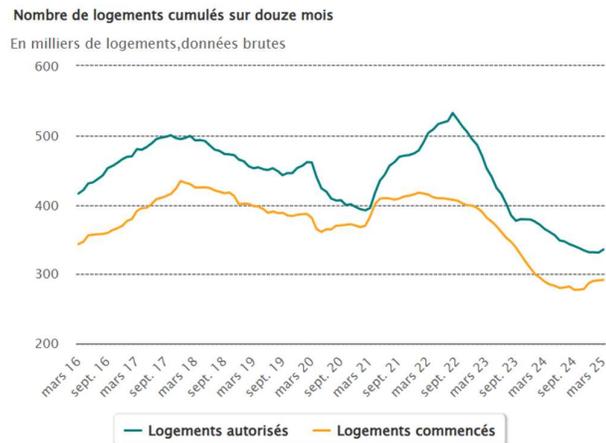
En mars 2025, les autorisations de logements sont en hausse (+ 6,9 % par rapport à février 2025) et s'établissent à 30 700. Le nombre de logements autorisés se situe 20 % en dessous de son niveau moyen des 12 mois précédant le premier confinement, en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO).

D'avril 2024 à mars 2025, 335 400 logements ont été autorisés à la construction, soit 29 100 de moins que lors des 12 mois précédents (- 8,0 %) et 27 % de moins qu'au cours des 12 mois précédant la crise sanitaire (mars 2019 à février 2020).

En mars 2025, 22 600 logements auraient été mis en chantier, soit 1 500 de moins qu'en février 2025 (- 6,2 %). Le nombre de logements commencés en mars 2025 serait inférieur de 29 % à sa moyenne des 12 mois précédant la crise sanitaire.

Au cours des 12 derniers mois, 291 600 logements auraient été mis en chantier, soit 3 000 de plus (+ 1,0 %) qu'entre avril 2023 et mars 2024, et 25 % de moins qu'au cours des 12 mois précédant la crise sanitaire (mars 2019 à février 2020).

Les autorisations de logements individuels ont diminué de 10 300 logements entre avril 2024 et mars 2025 par rapport aux 12 mois précédents (- 7,9 %) pour atteindre 119 600 unités. Elles sont 36 % en dessous de la valeur d'avant-crise. Les logements individuels purs (- 13,3 %) ont reculé de manière importante, Les logements individuels groupés sont en légère hausse (+ 2,9 %).



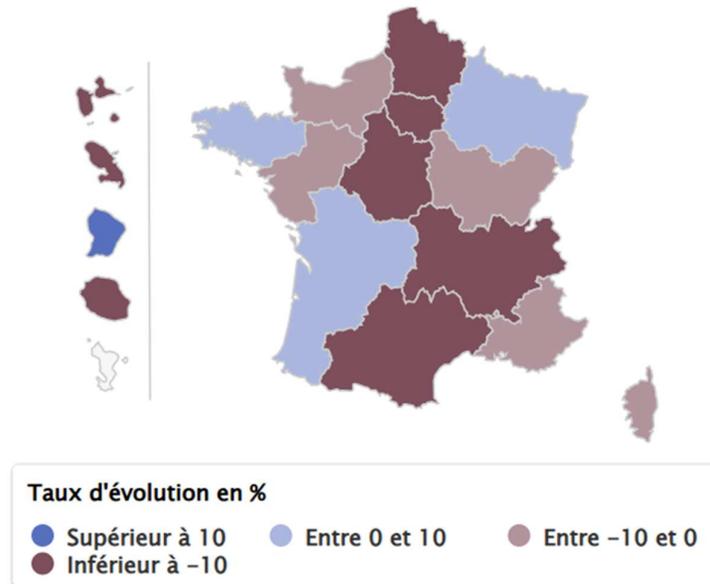
Source : SDES, Sit@del2, estimations à fin mars 2025

Pendant cette période, les ouvertures de chantier de logements individuels diminueraient de 14 900 logements (- 12,3 %) et se situeraient à 106 400 logements commencés. Les logements individuels purs diminueraient fortement (- 22,1 %) alors que Les logements individuels groupés seraient en hausse (+ 11,9 %).

Mai 2025

Logements autorisés

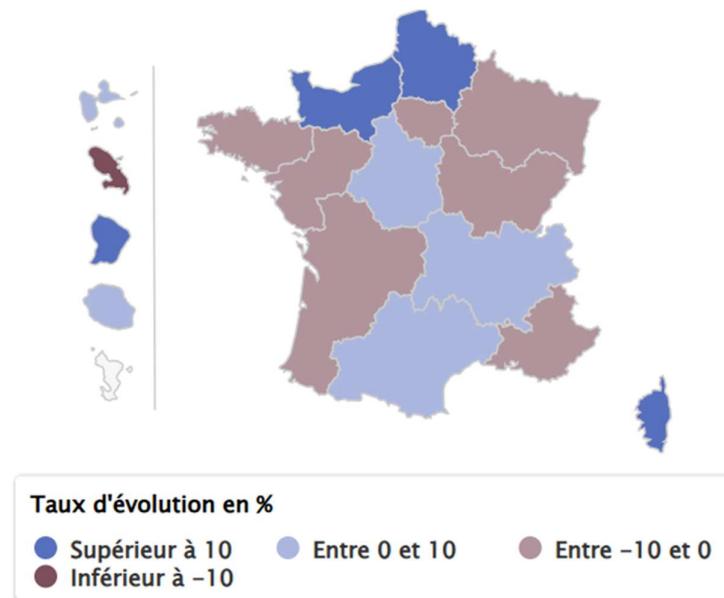
(douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents)



Source : SDES, Sit@del2, estimations à fin mars 2025

Logements commencés

(douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents)



Source : SDES, Sit@del2, estimations à fin mars 2025

Mai 2025

📊 Construction de locaux : résultats à fin mars 2025

Au cours du premier trimestre 2025, les enregistrements d'autorisation à la construction de locaux non résidentiels s'élèvent à 9,1 millions de m² et sont en augmentation (+ 6,2 %) par rapport au même trimestre un an plus tôt.

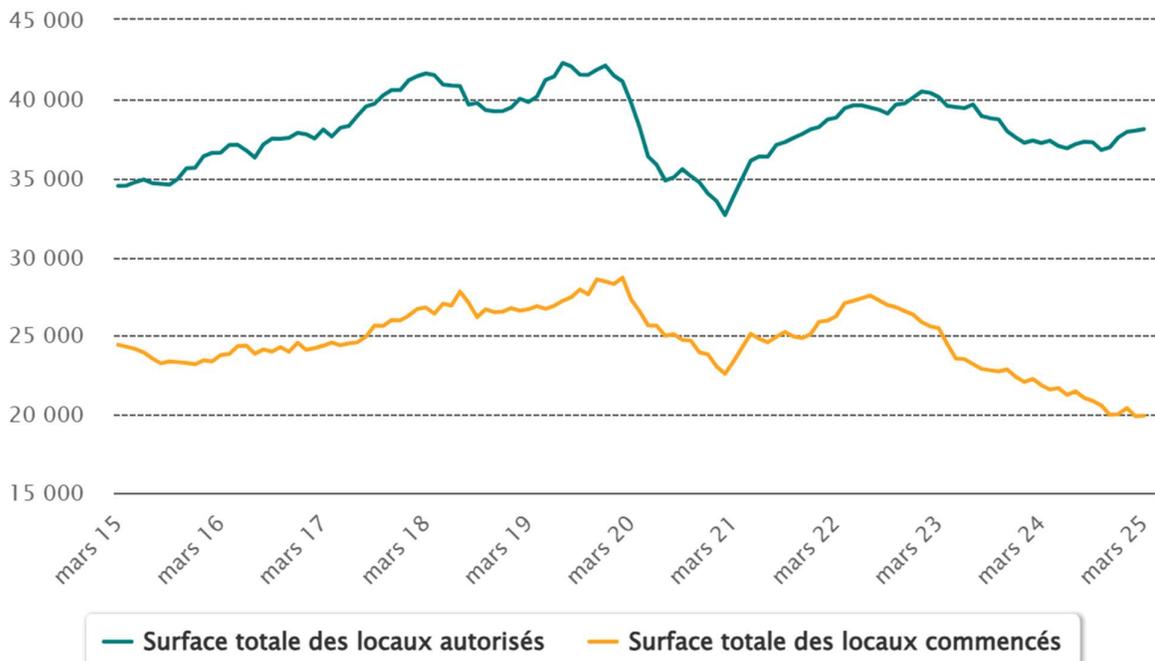
Toujours sur ce trimestre, 5,4 millions de m² de locaux non résidentiels ont été mis en chantier, en baisse (- 1,8 %) par rapport à la même période un an auparavant. À noter que les surfaces mises en chantier augmenteraient (+ 3,2 %) sans la prise en compte des déclarations remontées tardivement.

Sur les 12 derniers mois, d'avril 2024 à mars 2025, les autorisations de locaux non résidentiels enregistrées s'élèvent à 38,1 millions de m² et augmentent légèrement (+ 2,4 %) par rapport aux mêmes 12 mois un an plus tôt.

Durant cette même période, avec 19,9 millions de m², les enregistrements de mises en chantier sont en baisse (- 8,8 %) par rapport aux 12 mois précédents.

Surface de locaux non résidentiels cumulée sur 12 mois

En milliers de m²



Mai 2025

Le prix des terrains et du bâti pour les maisons individuelles

Données 2023



Combien coûte la construction ?

- Maison
- Terrain

Coût moyen (maison + terrain)

Maison + terrain = 312 400 €

Prix d'achat moyen

221 500 € 95 400 €

Surface moyenne

119 m² (- 2,1 % par rapport à 2022)

949 m² (- 3,0 %)

Prix moyen du m²

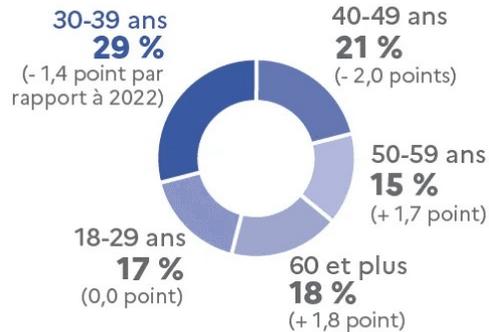
1 868 €/m² (+ 7,8 %)

100 €/m² (+ 8,8 %)

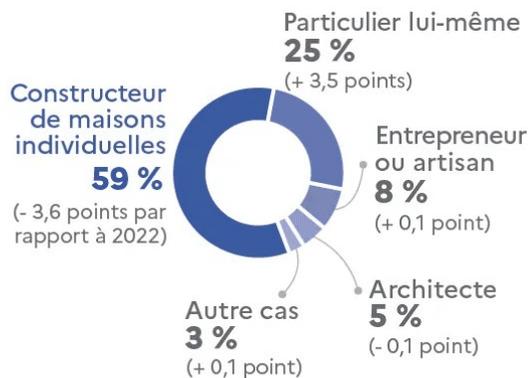
Qui sont les ménages qui font construire leur maison ?



9 ménages sur 10 font construire leur maison pour en faire leur résidence principale



Qui supervise la construction ?



Quelles sont les énergies choisies pour le chauffage ?



Pompe à chaleur seule ou combinée à une autre énergie renouvelable

58 %

Électrique seul ou associé à un chauffage d'appoint bois

17 %

Autres (électricité + gaz, bois...)

13 %

Énergies renouvelables combinées à un autre mode de chauffage

12 %



Le prix des terrains et du bâti pour les maisons individuelles en 2023

3. Immobilier : ces trois indices qui font craindre pour la reprise (Les Echos 01/05/2025)

Malgré des conditions favorables, le marché ne retrouve pas son élan printanier habituel. Les prix stagnent et certaines villes restent à la traîne, comme le révèlent les indices des prix de l'immobilier SeLoger - MeilleursAgents - « Les Echos ».

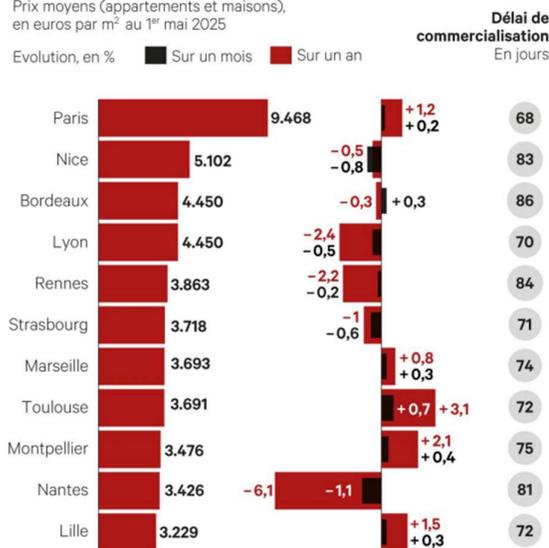
C'est le cas notamment de Nantes, en chute constante depuis un an (-6,1 %, et -2 % en deux mois).

Parmi les quelques grandes villes orientées à la hausse, difficile de trouver une cohérence. Les plus fortes progressions sont enregistrées, depuis le début de l'année, à Toulouse (+3,6 % depuis janvier) et à Montpellier (+0,9 %). Sur deux mois, on peut également souligner une évolution positive des prix à Bordeaux (+0,9 %) et Marseille (+0,7 %).

Les prix dans les grandes villes

Prix moyens (appartements et maisons),
en euros par m² au 1^{er} mai 2025

Evolution, en % ■ Sur un mois ■ Sur un an



SOURCE : IPI SELOGER-MEILLEURS AGENTS-« LES ECHOS »

L'indice des prix de l'immobilier SeLoger - Meilleurs Agents - « Les Echos »

IPI 1 ^{er} mai 2025	Progression (en %)				Indice en points
	10 ans	5 ans	1 an	Depuis le début de l'année	
Paris (9.468/m ²)	+ 19,6	- 11,0	+ 1,2	+ 1,0	148,79
Top 10 grandes villes	+ 36,0	+ 5,7	0	- 0,1	140,60
Top 50 grandes villes	+ 31,7	+ 9,7	+ 0,7	+ 0,3	127,56
Zones rurales	+ 32,1	+ 23,8	+ 2,5	+ 1,4	113,41
France	+ 25,1	+ 10,9	+ 0,8	+ 0,5	121,64

Indices des prix de l'immobilier résidentiel ancien en base 100 au 1^{er} janvier 2008. Les IPI 10 GV et 50 GV regroupent respectivement les 10 plus grandes villes de France et les 50 plus grandes villes de France hors Paris. Les IPI Paris, 10 GV et 50 GV ciblent les appartements. L'IPI France regroupe appartements et maisons. L'IPI rural est calculé sur les prix des maisons.

SOURCE : IPI SELOGER-MEILLEURS AGENTS-« LES ECHOS »

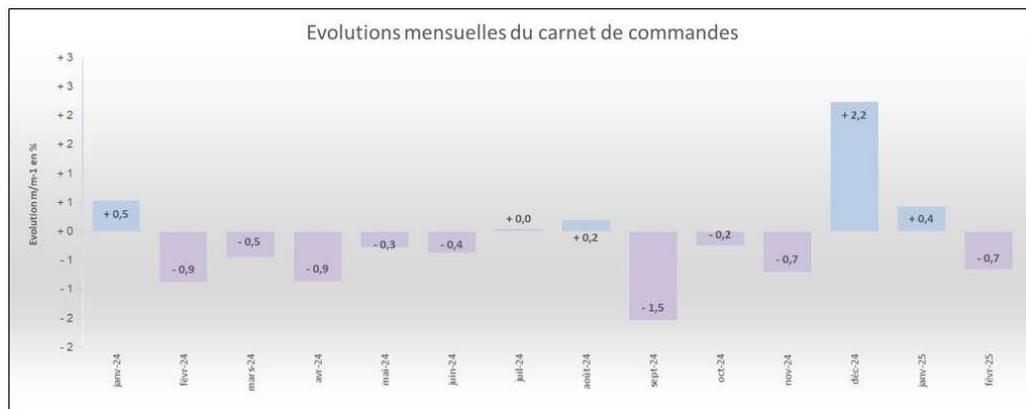
4. Carnets de commandes des entreprises de gros œuvre : résultats provisoires de février 2025 (FFB)

📌 Légère baisse des carnets de commandes en février 2025 par rapport à janvier 2025

Vous trouverez ci-dessous les variations mensuelles des carnets de commandes¹ des entreprises de gros œuvre pour les mois de janvier 2024 à février 2025.

Ces résultats sont définitifs jusqu'en décembre 2024.

En revanche, ils restent provisoires pour les deux derniers mois connus : janvier et février 2025.

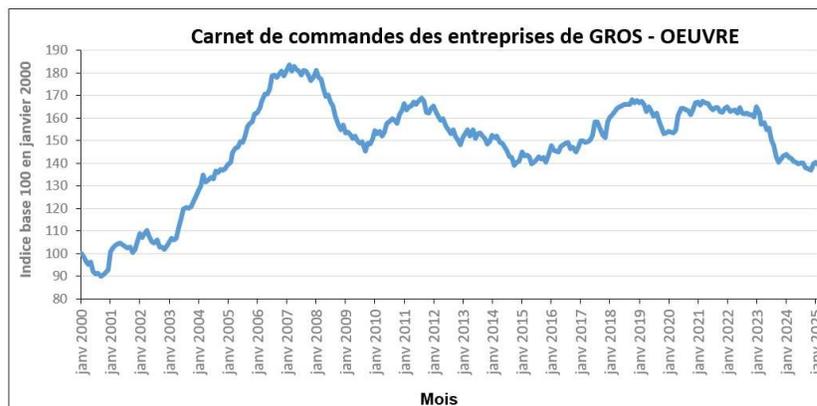


Taille d'entreprise	Evolution Février 2025/janvier 2025
10 à 20 salariés	- 0,2 %
21 à 50 salariés	+ 0,2 %
51 à 200 salariés	- 0,9 %
Plus de 200 salariés	- 1,7 %
Ensemble	- 0,7 %

Hormis pour les entreprises de 21 à 50 salariés, les carnets de commandes ressortent en baisse quelle que soit la taille des entreprises. La chute est plus marquée pour ceux des entreprises de plus de 200 salariés.

Les carnets de commandes s'établissent en moyenne à 7,4 mois ; ils varient de 4,6 mois pour les entreprises de 10 à 20 salariés et 11,7 mois pour celles de plus de 200 salariés.

📌 Résultats sur le long terme :



Mai 2025

5. Dans l'indifférence générale, l'artisanat du bâtiment plonge dans une crise structurelle comme le redoutait la CAPEB (Note de conjoncture du 1^{er} trimestre 2025 de la CAPEB)

Trimestre après trimestre, l'artisanat du bâtiment s'enfonce dans une crise profonde, sans réponse adaptée du gouvernement. Depuis plus de deux ans, la CAPEB tire la sonnette d'alarme sur le recul auquel fait face le secteur et propose des solutions concrètes et opérationnelles pour relancer le marché.

Malgré leur pertinence, leur faisabilité et leur forte valeur ajoutée pour accélérer les rénovations tout en préservant le tissu économique local, peu d'entre elles ont bénéficié de l'écoute qui aurait été nécessaire de leur accorder au regard de la situation. Face à ce constat accablant les artisans du bâtiment dénoncent la non-assistance qui est accordée à leur secteur, malgré les nombreuses solutions qui se trouvent à portée de main du Gouvernement. Ils appellent le Gouvernement à ne plus fermer les yeux sur les conséquences extrêmement dommageables pour la société des difficultés qu'ils rencontrent.

📌 Les derniers chiffres de conjoncture publiés par la CAPEB confirment cette situation alarmante.

Le volume d'activité du secteur a reculé de -5 % au premier trimestre 2025 par rapport au premier trimestre 2024, une baisse qui s'inscrit dans une tendance négative persistante depuis plus d'un an. Cette dégradation touche tous les segments du marché. La chute de la construction neuve, si elle demeure marquée, s'atténue (-10 %). En revanche, elle se creuse dans l'entretien-amélioration (-2 %) et les travaux de performance énergétique (-1,5 %), ce qui constitue un paradoxe d'autant plus prononcé que l'activité de rénovation des bâtiments devrait être au cœur de la stratégie nationale bas carbone. Cette dégradation est bien le reflet d'un déclin profond alimenté par un manque de vision stratégique de la part des pouvoirs publics.

📌 Le gouvernement s'entête dans une politique étriquée de soutien exclusif au neuf

La politique actuelle du gouvernement privilégie une fois encore la construction neuve, semblant ignorer la réalité du marché. Selon l'ADEME, le besoin annuel de logements nécessaires se situerait entre 120 000 et 350 000 unités par an. Or, cumulé sur 12 mois, on dénombre près de 300 000 logements mis en chantier en février 2025. Faire de la construction neuve la priorité en matière de politique du logement alors que l'offre de logements neufs est actuellement suffisante est donc la traduction d'une analyse erronée des besoins.

📌 Rénovation : un potentiel inexploité faute de politique volontariste

Alors que la massification des travaux de rénovation énergétique et d'adaptation au vieillissement est une condition sine qua non de l'atteinte des objectifs climatiques et sociétaux, l'État reste sourd aux signaux d'alerte. Pire, les décisions prises dans le cadre du Projet de Loi de Finances 2025 (hausse du taux de TVA réduit sur certains équipements, réduction des aides à l'apprentissage, augmentation de certaines charges sociales) vont à rebours des ambitions affichées et ont une incidence directe sur la confiance des ménages, qui continue de s'éroder.

Alors même que le taux d'épargne des ménages reste historiquement élevé (18,4 %), leur confiance dans l'avenir et leur volonté d'investir dans leur logement s'érodent. Ce décalage entre les capacités financières disponibles et la volonté d'engagement dans des travaux est un symptôme révélateur :

Mai 2025

le climat de confiance est rompu. Les ménages hésitent, freinent leurs projets, dans un contexte où les règles évoluent sans cesse, où les aides sont suspendues ou mal calibrées et où les incitations fiscales manquent de lisibilité.

La proposition de loi visant à lutter contre les fraudes aux aides publiques, qui a été votée par le Sénat, va avoir pour effet de détériorer encore un peu plus la confiance des ménages en faisant perdurer un système qui permet aux sociétés commerciales et autres intermédiaires de continuer à abuser des dispositifs d'aides.

Et pourtant, des solutions concrètes, opérationnelles, sans impact budgétaire, ont été portées par la CAPEB, parmi lesquelles :

- L'accès simplifié au RGE par la Validation des Acquis par l'Expérience (VAE) : un outil de valorisation des compétences existantes à partir des audits de chantiers, simple à mettre en œuvre, permettant de renforcer rapidement les capacités d'intervention des artisans.
- La simplification du Groupement Momentané d'Entreprises (GME) : une structure souple et adaptée à l'artisanat, permettant à plusieurs petites entreprises de répondre collectivement à des marchés de rénovation globale, sans dilution de leur autonomie ni complexité administrative inutile.

Elles n'ont, à ce jour, pas été retenues par le Gouvernement.

La CAPEB appelle solennellement :

- À un choc de lisibilité et de confiance dans les politiques de soutien à la rénovation énergétique ;
- À l'adoption immédiate de ses propositions structurantes (VAE et GME) ;
- À un engagement budgétaire cohérent, durable, et ancré dans les réalités économiques des petites entreprises artisanales ;
- À un Grenelle du logement qui intégrerait à la fois la construction neuve et la rénovation énergétique pour résoudre durablement la crise que traverse le logement en construisant une politique du logement qui repose sur l'existant, comme le recommande l'ADEME.

Ce recul doit impérativement prendre fin. Il est clair que les impacts vont bien au-delà du secteur de l'artisanat du bâtiment. Ce système ne soutient ni l'ensemble du secteur ni les ménages en besoin. Il creuse les inégalités et freine une véritable transition vers un logement plus responsable et durable pour tous.

« Les chiffres du premier trimestre 2025 confirment ce que nous redoutions et cessons de prévenir depuis deux ans maintenant. Notre secteur s'enfonce dans une crise structurelle. Ce constat est d'autant plus inadmissible que nous avons agi en responsabilité en formulant de nombreuses propositions concrètes sans impact budgétaire pour l'Etat. Aucune n'a trouvé d'écho auprès du Gouvernement. Aujourd'hui, nous dénonçons la non-assistance dont a fait l'objet notre secteur. Cette indifférence à l'égard d'entreprises au cœur du dynamisme économique local, et des transitions environnementales et sociétales est coupable. » **Jean-Christophe Repon**

Mai 2025